

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022

122x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES TRETEAUX DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- Les Treteaux de la Commune – 9 Résidence Sainte Claire-13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 535 274 849 00012 -

Représentée par son président, Bernard Granier dont l'objectif est de promouvoir et de diffuser la pratique théâtrale, le spectacle vivant, l'expression artistique sous toute forme, en tout lieu et par tout moyen, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux. Ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Les tréteaux de la commune pour un montant de : 500€

- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juillet 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI